

McGill, disait, en annonçant sa nomination : " Quoique M. Van Horne soit un homme relativement jeune, il a acquis une grande expérience et les connaissances les plus variées en fait de chemins de fer. Les hommes de chemins de fer le reconnaissent pour un homme d'une volonté et d'une intelligence puissante, avec, en sus, une maîtrise absolue des détails de chemins de fer, qu'il rend éminemment propre à la plus grande sphère de travail qu'il a été appelé à occuper."

L'énergie indomptable du nouveau gérant s'infusa bientôt dans chaque département du service de la compagnie. Il se mit bientôt au fait des plans et des ressources de la compagnie et donna la meilleure preuve de sa haute valeur par le choix qu'il sut faire de ses lieutenants. Il semblait avoir la perception intuitive des qualifications d'un homme, et, comme les grands commandants, il pouvait placer chacun dans la position qu'il devait le mieux remplir. Ensuite il tourna son attention sur le pays qui allait devenir le champ de ses travaux.

Avant le temps fixé par le parlement, le chemin était terminé. On avait réalisé le rêve glorieux d'un chemin de fer transcontinental canadien et, de ce jour-là jusqu'à celui-ci, la compagnie a continué de fonctionner, ne rencontrant que des succès dans ses opérations, jusqu'à ce que, maintenant, ses bras vont s'étendant de Montréal vers l'est jusqu'aux rivages de l'Europe et vers l'ouest jusqu'aux grèves de corail des Indes, enserrant les deux tiers de la surface du globe et révélant à l'imagination ravie un avenir qui dépasse autant les prévisions que les triomphes et les gloires de la civilisation.

L'âme de cette merveilleuse organisation, l'homme dont l'esprit anime son activité et impose un caractère parfait de fonctionnement dans toutes ses ramifications, de qui l'on peut dire que, même dans ses rêves, il s'occupe d'agrandir encore la merveilleuse destinée de son œuvre, c'est M. Van Horne, qui, de pauvre enfant sans protecteur, s'est élevé à l'éminente position qu'il occupe par la seule force de son génie. Quand lord Mount-Stephens abandonna la présidence de la compagnie, M. Van Horne fut élu à sa place et il a continué, depuis, à remplir les fonctions de président et de gérant général.

Un grand philosophe a dit que le génie n'est autre chose qu'une grande force de travail, et M. Van Horne est une démonstration vivante de la vérité de cette assertion. Ce fut par le travail, honnêtement et fidèlement accompli, qu'il mérita ses premières distinctions. Ne ressemblant pas à ces jeunes gens qui caressent de grandes ambitions, mais oubliant que ce n'est que par un labeur constant et une attention assidue aux devoirs à remplir qu'on arrive à tout ce qui mérite d'être acquis ici-bas, il sut se rendre digne d'avancement par un travail des plus consciencieux.

Quand un chemin de fer fonctionne depuis longtemps, tous les détails de son organisation sont concentrés dans un système précis, et il est comparativement facile à un homme d'expérience dans la direction des chemins de fer d'en assumer la gérance. Bien différente était la condition du chemin de fer du Pacifique Canadien, quand M. Van Horne en prit la direction générale.

Il avait à déterminer la route à sui-

vre pour une partie considérable de la voie, à en surveiller la construction, à en organiser tous les départements, à choisir les hommes qui en prendraient la direction, en un mot à en créer toute l'organisation et à la mettre en mouvement. La manière dont il accomplit cette tâche herculéenne et le succès qu'obtint le chemin depuis le jour où M. Van Horne en fut chargé, sont des preuves magistrales de sa haute intelligence.

Quoiqu'il ait une carrière très occupée et qu'il se soit toujours dévoué avec une infatigable assiduité à l'accomplissement de ses devoirs, il a, cependant, trouvé le temps d'orner richement son intelligence. Il est très profondément, très largement versé dans la littérature, et il a de profondes connaissances historiques. Il aurait évidemment plus de réputation comme homme de science, s'il avait consacré plus de son talent aux études que recherchent ceux qui veulent faire servir les forces de la nature au bien-être du genre humain. Doué d'une pénétration intellectuelle extraordinaire et d'une mémoire prodigieuse, il n'oublie jamais ce qu'il a lu ou observé. Il se montre particulièrement habile en matière d'électricité, et, comme ingénieur, il pourrait prendre place parmi les hommes les plus capables de cette profession. Mais c'est comme artiste, comme peintre de paysage qu'il excelle. C'est son dada. Il aime l'art pour l'art. Non seulement ses toiles montrent une maîtrise des mystères de la couleur, mais encore une compréhension de la nature et une connaissance intime de ses manifestations, que seuls peuvent acquérir un esprit et un cœur assoiffés de l'amour du grand et du beau.

Sa résidence, sur la rue Sherbrooke, à Montréal, l'une des plus somptueuses de cette cité de princes marchands, est remplie des trésors de l'art, d'œuvres des grands maîtres dont la valeur paierait le rangon d'un roi; des objets d'un art plus moderne ornent aussi les murs de cette demeure splendide. On y admire encore une collection superbe de productions artistiques anglaises, flamandes, françaises, italiennes, chinoises et japonaises, non seulement en peinture, mais en sculpture, bronzes, porcelaines et tapisseries, sans compter les vases antiques et les colonnes provenant des ruines des cités antiques. Il a su rassembler autour de lui tout ce que peut donner la richesse, jointe à un goût exquis. Quand il n'est pas absent de la ville, c'est ici qu'il reçoit les visiteurs, qui sont toujours admis et reçus de la façon la plus charmante qu'il soit possible d'imaginer. Simple, extrêmement modeste et de manières si engageantes, il met chacun à l'aise en un moment. Simplicité, droiture, sincérité, absence complète de prétentions, désir de plaire et qu'on lui plaise, sont les traits qui le caractérisent. Mais, de temps à autre, il révèle dans la conversation, évidemment à son insu, les profondeurs de son intelligence, que l'observateur entrevoit sous l'enveloppe de cette nature sans prétention.

Tel est l'homme que la Reine Victoria, à l'occasion de son 75ième anniversaire, vient de décorer du titre de chevalier.

Aux félicitations qui lui sont venues de toutes parts que sir Wm. C. Van Horne ajoute celles du PRIX COURANT.

## FINANCES CIVIQUES

A quelque chose malheur est bon, dit le proverbe. La pénurie où se trouve actuellement le trésor civique va être la cause, espérons-le, d'une réforme radicale dans l'administration des finances de la cité de Montréal.

On avait pris l'habitude de dépenser sans compter. Lorsque l'on était à court d'argent, on prenait sur les fonds des emprunts, s'il s'agissait d'une dépense extraordinaire; ou bien, si c'était pour une dépense du service ordinaire, on prenait sur le budget de l'année prochaine. Ce système a été poussé si loin que l'on a mangé le million de l'emprunt du havre, avant d'avoir payé un seul sou pour les améliorations du port, et que le tiers du revenu ordinaire disponible pour cette année avait été dépensé l'année dernière.

Il était temps qu'on s'arrêtât, n'est ce pas? Et la législature, qui a forcé nos échevins à rester dans les limites de leurs ressources n'a pas rendu un si mauvais service aux contribuables.

Maintenant, on se trouve sans fonds pour payer les dépenses ordinaires du service, sans fonds pour payer les améliorations en cours, sans fonds et sans crédit, c'est-à-dire sans autorisation d'emprunter pour les améliorations projetées, promises, et qui, au dire du président du comité des finances, devront être exécutées *quand même*.

Alors, comment s'y prendre? On peut encore emprunter \$2,000,000; mais cette somme suffira à peine à payer les améliorations en cours et à rembourser la dette flottante. Il faudrait encore une couple de millions, tant pour combler le déficit du budget annuel que pour exécuter les travaux projetés. Et comment se les procurer? Il n'y a, paraît-il, qu'une seule manière de le faire légalement, c'est de les prélever au moyen d'une taxe spéciale.

Le moyen est topique et nous serons heureux de le voir employer, bien que ce doive être à nos propres dépens. Mais il touchera aussi à l'endroit sensible une foule de gens qui, jusqu'ici, ne s'intéressent pas assez à notre administration municipale. Ce sera pour eux une révélation: la lumière aveuglante qui les attend sur le chemin de Damas, et qui leur fera brûler ce qu'ils ont adoré et adorer ce qu'ils ont brûlé.

Rien ne vaudrait, pour guérir l'engouement de certains électeurs, l'imposition, par exemple, d'une taxe spéciale de 1 p. c. sur la propriété; ce qui rapporterait \$1,300,000;